

Partie V

Chapitre IV.

La « boutique » du vignoble

1. Les tabliers

Rédigé par Joëlle De Win-Coupé sur base d'une interview de Josanne Kermer-Schellens

Pratiquement toutes les confréries ont un uniforme de représentation. Il s'agit d'un vêtement d'apparat et non de travail.

Avant de choisir le tablier, le CA avait pensé à d'autres uniformes. Lors des Journées du Patrimoine de septembre 1991, certains membres ont ainsi revêtu une bure, comme les Cisterciens. Une photo est même parue en première page du



quotidien « Le Soir », ce qui a donné lieu à des réactions très virulentes. L'idée de la bure a donc été abandonnée.

C'est en 1995 que le tablier (modèle, couleur et logo de la poche) a été choisi comme uniforme de représentation.



Un tablier parce que c'est logique pour un vigneron et de couleur bordeaux parce que c'est la couleur de la plus grande partie du vin produit à Villers-en-Brabant.

Les tabliers ont connu trois versions :



Josanne Schellens, épouse de Richard Kermer, a fourni à sa cousine, rédactrice de cet article, de précieux renseignements sur ces tabliers. C'est d'ailleurs elle qui, pendant de nombreuses années, fournissait les tissus et les confectionnait tous !

La première série fut réalisée à partir de 1996, avec du tissu d'ameublement « Panama », de couleur bordeaux, traité « irretrex » (qui ne rétrécit pas), 100% coton de qualité et lavable à 40°. Ce tissu était recommandé par Josanne en raison de sa solidité et de sa bonne tenue. La poche était également de couleur bordeaux et ornée d'une grappe de raisins brodée par Anne De Kimpe.



Pour réaliser ces poches, Anne a utilisé une magnifique machine à broder de marque BERNINA, que sa maman lui avait offerte flambant neuve. Le plus paradoxal est que, après la réalisation d'une bonne vingtaine de poches pour nos premiers tabliers, cette machine est retournée dans un grenier et, mis à part quelques serviettes de bain familiales brodées aux prénoms des enfants, n'en a plus bougé depuis !



En 2000, la deuxième série était réalisée avec le même tissu mais la poche était saumon clair cette fois-ci. La nouvelle couleur et la broderie correspondaient à l'étiquette proposée par Paul-Henry Trigallez pour les bouteilles de vin.



Pour la troisième série, à partir de ± 2015, le tissu « Panama » n'étant plus fabriqué, Jean-Jacques Herremans s'est chargé de trouver un autre fournisseur. Même s'il y a de légères différences au niveau de la couleur et de la broderie, le modèle reste bien sûr le même.

Sur tous les modèles, la grande poche brodée, la poche ventrale et le système des deux anneaux, développé par Josanne, ont toujours été conservés.